

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du Journal.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Bnade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.12

Les annonces déposées à Montréal, chez FABRE & GRAVEL, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Sciat

QUEBEC, MARDI, 15 OCTOBRE 1872.

Une dépêche, nous pourrions dire officielle, d'Ottawa, nous annonce que les ministres ont quitté la capitale pour affaires publiques et seront bientôt de retour.

On ne pouvait exprimer plus clairement que ce n'est pas d'habitude pour affaires publiques que les ministres s'éloignent d'Ottawa, mais pour leur commodité personnelle. On ne pouvait non plus mieux faire deviner le but de leur voyage. Il est impossible en effet d'imaginer que c'est pour mieux s'entretenir qu'ils se séparent ainsi, et que'ils vont, les uns à l'Est et les autres à l'Ouest, c'est afin de mettre à l'étude quelque grande mesure de réforme. C'est pour intriguer chacun de leur côté qu'ils se divisent. Ils ont fraternellement partagé la besogne. Les uns vont ourdir une trame dans laquelle ils comptent prendre quelques députés, les autres adoucir le mécontentement d'amis déçus et leur faire entrevoir le Pactole dans un avenir prochain.

Malgré les fanfaronnades des journaux ministériels, le cabinet sent très-bien qu'il ne peut aborder les Chambres, avec l'ombre d'une chance de succès, sans modifier son personnel et rafraîchir son programme. Il lui faut reprendre à neuf sa politique et remplacer quelques-uns des acteurs qui tiennent des rôles dans la comédie jouée aux dépens du pays.

De l'aveu de tous, la carrière parlementaire de M. Howe est finie, et le Chronicle lui consacre ce matin une sorte d'article nécrologique. Il couronne son buste et le place, au-dessous de la statue de la Reine, sur ce petit théâtre de la Nouvelle-Ecosse qui a failli nous présenter le spectacle d'une grande révolution. M. Howe qui, il y a cinq ans, déclarait une guerre à mort au nouveau régime et criait, de toute la force de ses poumons, que jamais à la Nouvelle-Ecosse le Canada ne règnerait, finira ses jours en officiant à Halifax comme un des grands pontifes de la Confédération. Ce sera superbe. M. Howe est assez bon acteur pour jouer tous les rôles, mais à coup sûr il y a des moments où celui-ci le gênera. Il se démentira si fort sur son trône que l'on verra apparaître à travers les plis de son costume officiel un bout de sa chemise rouge. Il sera homme à réfuter en lisant le Discours du Trône et à chanter par mégarde les louanges de la monarchie sur l'air de la Marseillaise. Quand on a, comme M. Howe, passé sa vie à parler, il est bien difficile en vieillissant de consentir à se taire ou à n'ouvrir la bouche qu'à propos.

La retraite de Sir Francis Hincks ne paraît guère moins certaine que celle de M. Howe. Il se fait cons-

truire à Montréal une résidence magnifique qu'il compte aller habiter en qualité de Président de la Banque de Montréal. La Colombie, qui a cru faire une bonne affaire en l'élevant, en sera pour ses frais, et il ne pourra témoigner sa reconnaissance à ses quarante électeurs qu'en leur accordant de l'escompte.

Ce sera là un grand vide à remplir. On trouve aisément des procureurs-général et même des premiers ministres, mais les financiers sont rares. Il n'y a rien de plus difficile à administrer, on le conçoit, que les affaires d'un pays qui veut toujours paraître plus riche qu'il ne l'est. Jouer le rôle d'une grande puissance avec les ressources d'une petite, demande une adresse peu commune et qui dans tous les cas s'use vite.

Il y a aussi la question de l'Orateur des Communes. Sera-ce M. Blanchet, ou M. Cauchon, ou M. Smith, du Nouveau-Brunswick? La Province de Québec réclame son tour et les Provinces Maritimes lui disputent le pas.

Il faut avouer que tout n'est pas rose en ce moment dans le rôle de ministre fédéral, et l'on s'explique facilement que MM. Howe et Hincks, demandant à prendre congé de leurs collègues. Ils ne tiennent pas à figurer dans la prochaine tempête, pas même en qualité de naufragés de distinction. Ils s'empressent de gagner la côte, tandis que la mer est encore tranquille. Le reste de l'équipage fait ses préparatifs pour longer les récifs et échapper au danger, mais en vain. Tout annonce une catastrophe comme en 1862, et la barque ministérielle sera si bien démantelée, qu'avec ses débris on ne pourra même reconstruire une embarcation pour sauver le cabinet local. Le même coup de vent emportera tout, et le port de Québec comme celui d'Ottawa sera libre.

Nouvelles du Jour.

L'hon. M. Blake est arrivé d'Europe hier soir par le Polytechnic.

Le Constitutionnel dit que les employés du chemin de fer de la Rive Nord s'occupent en ce moment de faire un relevé des terrains sur la ligne principale, des deux côtés du St. Maurice.

Décision importante.

Son Honneur le juge Stuart a renu lu ce matin un jugement qui ne manquera pas d'intéresser le public.

M. le notaire Dupont, de St. Roch des Aulnets, avait poursuivi M. Cauchon en recouvrement de la pénalité édictée par la loi contre tout membre de l'Assemblée législative de Québec qui siège ayant un contrat avec le gouvernement. Le demandeur alléguait et offrait de prouver que M. Cauchon a une part dans le contrat de l'Asile de Beauport et dans celui de la Gazette Officielle.

M. Cauchon a répondu à cette action par une exception à la forme. Le jugement de la Cour Supérieure renvoie cette exception. Il en résulte que le jour va avoir l'occasion de se prononcer sur la question de savoir si M. Cauchon était intéressé dans le contrat de l'Asile et dans celui de la Gazette Officielle.

Une Fête Artistique.

TROIS-RIVIÈRES.

Trois-Rivières qui jusqu'ici avait montré une somme assez grande d'indifférence pour tout ce qui tient à l'art, vient de prouver que cette indifférence n'était que superficielle et qu'à la première occasion elle rompra la glace et se montrera la digne rivale de Québec et Montréal dans les entreprises artistiques. Il y a de cela un an, on jetait dans la cité trifluvienne les bases d'un magnifique Hôtel de Ville. L'édifice devant être construit avec toute l'élegance architecturale du jour, devait être aussi muni d'une salle vaste, bien éclairée, possédant l'acoustique la plus parfaite que l'on puisse désirer, cela pour des assemblées publiques et surtout pour des fins théâtrales. C'est cette salle dont on faisait solennellement l'inauguration samedi dernier. Depuis longtemps il n'était bruit que du fameux concert qui devait être donné en cette circonstance et auquel devaient prendre part les artistes et amateurs les plus distingués de Montréal et de Québec. Il faut convenir que cette soirée devait galvaniser un peu l'attention et la curiosité publiques, c'est la première du genre qui ait jamais été donnée à Trois-Rivières. Aussi fallait-il voir l'animation qui régnait dans la ville vendredi et samedi derniers; on était arrivé de la veille et on arrivait toute la journée du samedi pour assister au concert: les quelques hôtels dont s'honorent les trifluviens regorgeaient tout simplement de monde; les retardataires étaient obligés d'aller loger chez les particuliers, heureusement ils pouvaient trouver le moindre coin disponible. Trois-Rivières avait complètement changé d'aspect; la physionomie paisible de ses rues commerciales avait disparu pour faire place à un aspect des plus animés et des plus gaies; c'était une miniature de Boston pendant le Jubilé.

À 11 heures vendredi soir, le Monument arrivait au pied du boulevard Lacombe, avec le contingent de Québec qui comptait trente-six musiciens, membres les uns des autres de l'Union Musicale, du chœur de l'Église St. Patrice, de la Société St. Cécile et du Septuor Haydn. Les uns, la masse des chanteurs, descendent à l'Hôtel Farmor, tandis que quelques chanteuses et le Septuor Haydn allaient s'installer à l'Hôtel Dufresne. A minuit et demi le contingent des instrumentistes et chanteurs de Montréal arrivait à bord du Québec et prenait des chambres aux deux hôtels susnommés, mais une majeure partie à l'Hôtel Dufresne. Ce contingent comptait quatre-vingt musiciens: les québécois étaient sous la conduite de M. E. Gagnon, organiste de la cathédrale, et de A. Lavigne, notre excellent violoniste; les montrealais avaient pour chef M. Boucher, organiste au Gesù et directeur de plusieurs sociétés chorales.

LA SALLE.

À 9 heures le lendemain matin, il y avait répétition générale à la Salle, de six chœurs et des morceaux d'orchestre. On put alors voir de près la salle et se rendre compte de sa destination: elle est grande, spacieuse et élevée; les murs sont ornés de peintures à fresque habilement exécutées par un peintre allemand. De chaque côté de la scène il y a deux médaillons représentant des figures allégoriques et des cupides. Le pourtour de la scène est orné d'une magnifique draperie exécutée par M. Génot; au centre de cette draperie, à la partie supérieure la draperie s'attache derrière un médaillon représentant les armes de la ville de Trois-Rivières, et fait aussi par M. Génot; cet ouvrage est digne d'une mention honorable et nous nous faisons le représentant de tous les connaisseurs pour la décorer à son auteur. Les galeries sont supportées sur de longues colonnes dont le diamètre cependant n'est pas en rapport avec celles qui laissent la galerie et se rendent à la voûte; elles ont toute la solidité voulue, mais leur hauteur en regard de celles qui leur sont superposées, enlève un peu d'élegance à l'ensemble. La galerie est peut-être un peu élevée, et il semble que lorsqu'il y a un peu de monde on n'y doit pas respirer librement; probable-

ment les poumons des trifluviens peuvent s'y trouver à l'aise et l'architecte était au fait de l'anatomie de l'appareil respiratoire de nos voisins, quand il a fait exécuter son plan.

Nous aurions probablement préféré arriver dans une appartement de forme amphithéâtrale. Aux États-Unis les théâtres sont tous construits en amphithéâtre; de sorte que tous les spectateurs sont à même de voir les moindres incidents qui se passent sur la scène. A Trois-Rivières on regrettera d'ici à peu que la salle n'ait pas été construite de cette façon. Dans un appartement de ce genre là, il faut que le son de la voix humaine ou de l'instrument qui s'y propage rencontre le moins d'angles que possible; dans une salle amphithéâtrale, le son porte partout également. A part cela, la salle publique, le théâtre de la ville des Trois-Rivières lui fait honneur; c'est un exemple que l'on ne tardera pas à suivre dans les autres grands centres.

M. Génot est occupé à mettre la dernière main au rideau et à faire les décors. Un décor de salon qui ornait la scène le soir du concert a été fait avec beaucoup de goût.

Pour revenir à la répétition nous n'en dirons qu'un mot, c'est que, les morceaux d'ensemble exécutés, le directeur musical M. A. J. Boucher remit à l'après-midi l'étude des soli, trios, quatuors, etc. Ceux qui assistaient à la répétition purent se former une idée approximative du succès artistique qu'il devait obtenir la soirée; d'ailleurs, chœurs et morceaux d'orchestre furent déchiffrés avec une précision et un ensemble merveilleux.

LE CONCERT.

Le concert avait été placé sous le patronage distingué de Mesdames LaMairesse, A. Polette, Wm. McDougall et H. G. Malhiot. De l'aveu de tout le monde, c'est une des plus magnifiques soirées musicales qui aient été données depuis longtemps. On s'étonnait de voir que des organistes si musiciens séparés par une distance de près de cent quatre-vingt milles pussent si bien s'entendre à la première rencontre; cela revient à ce que nous disions lors du jubilé de Boston, que la musique est la langue universelle, la langue la plus recherchée par certains artistes qui ont passé bien des veilles à faire les combinaisons les plus invraisemblables, afin de mettre les peuples en rapports entre eux par une seule et même langue.

Le programme, divisé comme à l'ordinaire en deux parties, avait un cachet semi-religieux et semi-profane; la première partie se composait de musique religieuse, et la seconde de musique profane. Dans les deux parties le choix des morceaux était brillant; La Marche du Sacre, du Prophète Meyerbeer, qui a ouvert le concert, a produit un effet. L'orchestre l'artistiquement exécuté ainsi que la magnifique ouverture du Barber de Seville, de Rossini, au commencement de la seconde partie.

Le Gloria in Excelsis, de la 12ème messe de Mozart, est trop bien connu pour que nous en fassions une mention spéciale. Mais il est juste de reconnaître que cette composition ainsi que le Tantum Ergo, de Rossini, composés à l'occasion de la dédicace de l'église de St. François, à Bologne, le 28 Novembre 1847, ont été rendus avec tout le brío qui les caractérise. Ils étaient accompagnés de tout l'orchestre.

Le Gratias Agimus, trio de la messe solenne, de Rossini, a été chanté ensuite par Melle J. Jacques, MM. N. Beaudry et F. A. Lavoie. M. Lavoie a une riche voix de basse et il sait faire valoir le magnifique organe dont il est le propriétaire. Il a bien fait sa partie dans ce trio. Nous aurions voulu l'entendre dans un solo. Melle J. Jacques avait à remplir une partie très désavantageuse pour sa voix; elle possédait une très belle voix de soprano, mais sa partie était écrite plutôt pour une voix de contralto que de soprano et par conséquent était trop basse pour elle. Quant à M. Beaudry, c'est un tenor cult qui ne peut-tout au plus figurer dans un salon. C'est malheureux; M. Beaudry rendait naguère encore de grands services dans les concerts à Montréal, son organe était

alors dans sa fraîcheur; mais cela s'en va comme le reste. Le trio a été très correctement chanté, mais n'a pas eu tout l'effet désirable.

Madame Leduc a admirablement bien chanté l'Inflammatus, du Stabat Mater, de Rossini. Madame Leduc a une fraîcheur de voix que bon nombre de nos cantatrices n'ont pas et peuvent lui envier. Sa voix est douée d'une grande souplesse; nous l'avons entendue chanter des fragments opératiques et exécuter avec talent, aisance et délicatesse des passages très difficiles. L'Inflammatus, ce magnifique fragment du Stabat tel que rendu par elle, a été fort goûté.

Madame Levasseur qui paraissait légèrement intimidée dans le Sacerdote de Mercadante, s'est reprise dans Ombre Légère, ce délicieux extrait du Pardon de Ploerme, de Meyerbeer, dans la seconde partie.

L'intermède a été rempli par un solo de violon par M. A. Lavigne. Il serait à souhaiter que tous les intermèdes d'un programme le fussent comme celui-là. Le titre du morceau exécuté par notre artiste, est la célèbre fantaisie de concert de Moser sur le Robin des Bois. Pour jouer ce morceau l'instrument est accordé d'une manière particulière; le sol du violon est monté au la, de sorte que l'accord avec la troisième corde se trouve être un quart de note. Cette composition est d'un caractère très brillant et parsemée de difficultés considérables; il faut une bien grande souplesse de doigts pour pouvoir l'exécuter d'une façon convenable. Tout cela ne gêne nullement M. Lavigne qui s'en est tiré comme c'est d'ailleurs son habitude, on a tiré. Le public a appelé l'excellent violoniste par des bravos répétés, mais celui-ci est resté insensible devant l'enthousiasme de l'assistance qui a bien dû forcément renfermer ses applaudissements et ses encors, lorsque M. Lavigne est revenu reprendre modestement sa place à l'orchestre.

Il y a eu plusieurs additions au programme; l'Union Musicale a chanté plusieurs chœurs de Laurent de Rillé ainsi que le Chœur et la Tyrolienne, de Guillaume Tell, de Rossini. On sait comment l'Union Musicale interprète ses morceaux; c'est soigné, c'est délicieusement et délicatement fait; les nuances les moins saisissables sont mises en relief, pas trop accentuées et cependant suffisamment pour qu'elles n'échappent pas aux auditeurs.

Mlle. Lee, que nous pouvons appeler le Rossignol québécois, a eu un succès non moins complet que celui qu'elle a obtenu à la Salle de Lecture, lundi, le 7 de courant, au concert donné par les artistes et amateurs de Québec à M. Dessano. Elle a le talent assez rare de bien choisir ses morceaux. Elle a su de suite le caractère de la composition qu'elle a chanté et sait habilement en faire ressortir les beautés et à en ménager les effets. Elle vocalise avec une délicatesse et une aisance remarquables; elle roule des roulades tout comme on pourrait l'exécuter sur une flûte, c'est délicieux à entendre. Jours de mon enfance, cavatine du Pré aux clères, de Herold, est un de ses morceaux favoris et qu'elle dit avec talent et un goût parfait. C'est le morceau qu'elle chantait samedi soir avec un succès éblouissant. Rappelée à l'entraine, elle revenait bientôt sur la scène donner une romance tout malheureusement, nous ne savons pas le nom.

Le Septuor Haydn figurait une fois dans le programme. Cinq de ses membres sont exécutés un Andante et Ronde de Neithart pour flûte oblique. Le flûtiste était M. de Lachepotière. Le morceau était probablement un peu sérieux et savant; à Québec, le public ne l'aurait pas généralement aimé; mais il paraît qu'à Trois-Rivières ce genre de musique a été fort goûté; de fait on s'est montré très enthousiaste à son égard et l'on a applaudi chaleureusement. Il faut reconnaître aussi que ceux qui étaient chargés de l'exécuter s'en sont acquittés superbement.

M. Boucher avait fait un excellent choix de chœurs; c'est un compliment qui lui est dû; ils avaient tous un cachet brillant, grandiose et enlevé. Il devrait en être toujours ainsi; la masse n'aime pas à se mettre à la recherche des beautés dans un morceau, ce travail intel-

lectuel, la fatigue et ne l'amuse pas du tout; elle se laisse enlever, entraîner par les beautés d'une composition musicale et ne demande rien à la science, pourvu que l'âme soit remuée, c'est tout ce qu'elle veut. Maiden's Bright and fair de Martha, de Flotow et le chœur de la fin La le panche, finale du même opéra, qui a terminé le concert, ont été chantés admirablement par la masse des artistes et amateurs.

L'organisation des chœurs était aussi parfaite qu'on pouvait le désirer. Tout s'est fait avec une régularité et un ensemble merveilleux; chanteurs et instrumentistes y ont mis une bonne volonté et une ponctualité dont nous ne saurions trop faire l'éloge; bon vouloir et ponctualité, ce sont deux vertus qui font toujours le succès de toutes les organisations du monde.

Le concours de M. E. Gagnon dans cette circonstance, a été infiniment précieux. M. Gagnon était le pianiste accompagnateur.

Il faut une somme bien ronde de patience et d'abnégation pour remplir cette partie. M. Gagnon s'est acquitté honnêtement de sa tâche modeste et ardue; il y a déployé toutes les vertus qu'il fallait. Notre artiste a tous jours assez de modestie pour s'effacer, même lorsqu'il pourrait faire valoir des prétentions, quand il croit devoir rendre service à la cause commune.

Le Comité d'organisation a droit à des félicitations générales et le succès qui a couronné le concert, doit l'indemniser amplement des fatigues qu'il s'est imposées.

La nouvelle salle ne peut que en ser le plus grand bien à la ville. Elle va doubler, tripler les amusements; on ira moins à l'hôtel et on fréquentera davantage le théâtre. Combien de compagnies, combien d'artistes qui ne se contentent que de saluer la ville en s'en allant soit à Québec, soit à Montréal, qui feront une station à Trois-Rivières. Assurément cette salle deviendra en peu de temps pour les trifluviens une source de récréation, d'un autre genre que celles qu'ils se sont payées jusqu'ici, récréations élevées, distinguées, artistiques qui embellissent l'âme et développeront plus généralement le goût du bon et du beau.

Chicoutimi.

M. le Rédacteur,

M. le curé de Hébertville m'apprend dans le Courrier du Canada du 4 courant qu'un de mes amis intimes lui a déclaré qu'après plusieurs années de rapports avec moi il me jugeait homme insaisissable. Je remercie M. Pelletier de se servir d'une conversation privée pour me faire le beau compliment que comporte le mot insaisissable.

Vrai, vrai, depuis huit ans que je suis en chambre on n'a pu me saisir: je ne suis l'esclave ni de M. le curé de Hébertville ni d'aucun autre, je suis aussi libre, aussi indépendant que le jour de mon entrée en parlement. D'après M. Pelletier j'ai insulté, calomnié, méprisé le clergé; je me sers du mensonge avec une effronterie et une audace inqualifiable. Encore un peu plus et comme dans Charlevoix je passais pour un hérétique, un impie.

Pour prouver que je suis un audacieux calomniateur il cite des faits, et quels faits? J'ai dit à M. Pelletier que j'étais opposé à l'émigration; M. de M. Vallée a été son élève; M. de M. Pelletier a été supérieur du Collège de St. Anne; à Québec il est l'ami de M. Chapais. Voilà les insultes, les calomnies, les mensonges perdus au moyen desquels je me suis efforcé avec une rage incroyable de renier l'autorité du prêtre, etc.

Tout naturellement il a fallu mentionner le prêt d'argent; c'est pour cela que j'ai fait du bruit dans les gazettes. M. le curé en a fait aussi. Dans le Courrier du 22 mars, il écrivait: «M. Tremblay, le représentant actuel du Sa-guény à la chambre locale, a aussi élevé la voix, et fait voir que les causes qui ont amené la famine dans notre colonie ne sont «point inhérentes aux lieux mais purement locales... Afin d'exonérer le gouvernement

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 15 OCTOBRE 1872.

L'ECLAIREUR

PAR GUSTAVE AIMARD.

(Suite.)

«Dios me ampare! disait celui-ci en se tordant comme une vipère. Verdugo del demonio! est-ce ainsi que l'on agit entre gente de razon! Suis-je donc un Peau-Rouge pour me ficeler comme une carotte de tabac et me serrer les membres comme à un veau que l'on mène à l'abattoir? Si jamais tu tombes entre mes mains, chien maudit, tu me payeras le tour que tu m'a joué!

«Au lieu de menacer, mon brave homme, dit Balle-Franche en intervenant, il me semble que vous feriez mieux de convenir loyalement que vous êtes entre nos mains et d'agir en conséquence.

Le bandit tourna brusquement la tête, la seule partie du corps qu'il avait de libre vers le chasseur.

«Vous avez bon air à m'appeler brave homme et à me donner des conseils, vieux trappeur de rats musqués, lui dit-il brutalement; êtes-vous des blancs ou des indiens, pour traiter ainsi un chasseur.

«Si au lieu de chercher à entendre ce qui ne vous regardait pas, digne se-

nor Domingo. C'est ainsi qu'on vous nomme je crois, dit don Stefano d'un air narquois, si vous étiez resté tranquille à dormir dans votre camp, le petit désagrément dont vous vous plaignez ne vous serait pas arrivé.

«Je dois reconnaître la justesse de votre raisonnement, reprit le bandit avec ironie, mais dame, que voulez-vous? j'ai toujours eu la manie de chercher à apprendre ce qu'on voulait me cacher.

L'étranger lui lança un regard soupçonneux.

«Et avez-vous depuis longtemps cette manie, mon bon ami? dit-il.

«Depuis ma plus tendre jeunesse, répliqua-t-il effrontément.

«Voyez-vous cela, vous avez dû apprendre bien des choses alors?

«Enormément, mon bon seigneur.

Don Stefano se tourna vers Balle-Franche.

«Mon ami, lui dit-il, desserrez donc un peu les liens de cet homme, il y a tout à gagner en sa compagnie: je désire jouir quelques instants de sa conversation.

Le chasseur exécuta silencieusement l'ordre qui lui était donné.

Le bandit poussa un soupir de satisfaction en se sentant moins gêné et se releva sur son séant.

«Cuerpo de Cristo! s'écria-t-il avec un accent pilleur, au moins maintenant la position est tenable, on peut causer.

«N'est-ce pas!

«Ma foi, oui, je suis bien à votre service pour tout ce que vous voudrez, seigneurie.

«Alors je profiterai de votre complaisance.

«Profitez, seigneurie, profitez: je ne puis que gagner à causer avec vous.

«Croyez-vous?

«J'en suis convaincu.

«Au fait vous pourriez avoir raison; dites-moi, à part cette noble curiosité dont vous m'avez si franchement fait l'aveu, n'auriez-vous pas par hasard d'autres petits défauts?

Le bandit eut l'air de chercher consciencieusement pendant deux ou trois minutes dans sa tête, puis il répondit en faisant l'agréable:

«Ma foi non, seigneurie, je ne vois pas.

«En êtes-vous sûr?

«Hum! il se pourrait mais pourtant je ne crois pas.

«LA, vous le voyez, vous n'en êtes pas sûr?

«Au fait, c'est vrai! s'écria le bandit avec une feinte franchise; vous le savez, seigneurie, la nature humaine est si incomplète.

Don Stefano fit un geste d'assentiment.

«Si je vous aidais, dit-il, peut-être que...

«Nous trouverions, n'est-ce pas, seigneurie? interrompit vivement Domingo. Eh bien! aidez, aidez, je ne demande pas mieux, moi.

«Ainsi, par exemple, remarquez bien que je n'affirme rien, je suppose, voilà tout.

«Carai! je le sais bien, allez, seigneurie, ne vous gênez pas.

«Ainsi, dis-je, n'auriez-vous pas un certain faible pour l'argent?

«Pour l'or surtout.

«C'est ce que je voulais dire.

«C'est qu'aussi l'or est bien tentant, seigneurie.

«Je ne vous en fais pas un crime, mon ami, je me borne à constater; du reste cette passion est si naturelle!

«N'est-ce pas?

«Que vous devez en être atteint.

«Eh bien! je vous avoue, seigneurie, que vous avez deviné.

«Voyez-vous, j'en étais sûr.

«Oh! l'or gâche honnêtement.

«Cela va sans dire; ainsi, par exemple, supposons que quelqu'un vous offrirait mille piastres pour découvrir le secret du palanquin de don Miguel Ortega.

«Dame! fit le bandit en fixant un clair regard sur l'étranger qui, de son côté, l'examinait attentivement.

«Et si ce quelqu'un, continua don Stefano, vous donnait en sus, comme armes du marché, une bague comme celle-ci.

En disant ces paroles, il faisait chautoyer un magnifique diamant aux yeux du bandit.

«J'accepterais Cuerpo de Cristo! s'écria celui-ci avec un accent de convoitise, dussé-je, pour découvrir ce secret, compromettre à jamais la part que j'espère en paradis!

Don Stefano se tourna vers Balle-Franche.

«Délicet cet homme, dit-il froidement, nous nous entendons.

En se sentant libre, le mépris fit un bond de joie.

«La bague! dit-il.

«La voilà, fit don Stefano en la lui remettant, c'est convenu?

Domingo croisa le pouce de sa main droite sur celui de sa main gauche, et redressant fièrement la tête:

«Sur la sainte croix du Redempteur, dit-il d'une voix ferme et accentuée, je jure de faire tous mes efforts pour découvrir le secret que don Miguel cache si jalousement; je jure de ne jamais trahir le caballero avec lequel je traite en ce moment; ce serment, je le fais devant les trois caballeros ici présents, m'engageant, si je le faussais, à subir sans me plaindre telle peine, fût-ce la mort, qu'il plaira à ces trois caballeros de m'infliger.

Le serment fait par Domingo est le plus redoutable que puisse prononcer un Hispano-Américain; il n'y a pas d'exemple qu'il ait été jamais faussé.

Don Stefano s'inclina convaincu de la loyauté du bandit.

Soudain plusieurs coups de feu, suivis de cris horribles, éclatèrent à peu de distance.

Balle-Franche tressaillit.

«Don José, dit-il à l'étranger en lui posant la main sur l'épaule, Dieu nous favoris; retournez au camp; la nuit prochaine, je vous apprendrai probablement du nouveau.

«Mais ces coups de feu?

«Ne vous en inquiétez pas, retournez au camp, vous dis-je, et laissez-moi agir.

«Allons, puisque vous le voulez, je me retire.

«A demain?

«A demain.

«Et moi? fit Domingo, caramba!

compagnons, si vous allez jouer du conteau, ne pourriez-vous pas me prendre avec vous?

Le vieux chasseur le regarda attentivement.

«Et! fit-il au bout d'un instant, votre idée n'est pas mauvaise, venez donc puisque vous le désirez.

«A la bonne heure donc, voilà un prétexte tout trouvé pour justifier mon absence.

Don Stefano sourit; après une dernière fois rappelé à Balle-Franche leur rendez-vous pour la nuit suivante il quitta le buisson et se dirigea vers le camp.

Les deux chasseurs et le mépris demeurèrent seuls.

IV

INDIENS ET CHASSEURS.

A l'endroit où se trouvaient les trois chasseurs, nous l'avons déjà dit, le Rio-Colorado formait une large nappe, dont les eaux argentées serpentaient à travers une contrée superbe et pittores

du blâme de favoriser le Saguenay ou détri- ment des autres localités nouvelles M. Trem- bly a eu la bonne idée de lui suggérer le moyen de venir en aide aux malheureux colons sans perdre un denier de la somme qu'il pourrait consacrer à l'achat des grains nécessaires pour les prochaines semailles. Cette suggestion a paru acceptable à tout le monde.

Maintenant M. le curé dit que j'ai seulement fait du bruit, et que le grain de semence au- rait été obtenu plus facilement sans moi. Dans le mois de mai, M. Pelletier reprochait au gouvernement "sa lenteur et son hésita- tion," "de laisser s'établir une colonie im- portante tout le tort était d'avoir été "visité par le malheur." Le gouvernement n'était pas mégné dans la comparaison qu'il faisait des bons traitements accordés aux Belges et du peu de soins envers nos compa- triotes. Il demandait pardon, il est vrai, au rédacteur, de tenir ce langage courtois et sin- cère ; il obéissait à sa conscience.

Quant au député de Chicoutimi qui attirait l'attention du public et du gouvernement sur les correspondances de M. Pelletier, qui écri- vait, engagé les curés à écrire sur les jour- naux et à lui fournir des rapports sur l'étend- ue des besoins du Saguenay, c'était seule- ment pour faire du capital politique ; il faisait du bruit dans les gazettes, voilà tout.

Pourquoi alors, M. le curé, me donnez-vous à entendre dans vos lettres que je pourrais faire autre chose que du bruit ? Dans votre lettre du 17 décembre vous me disiez : "Je sais que vous êtes tout représenté en chambre, que vous êtes animé d'un grand zèle pour la pro- tection des nouveaux colons en particulier " et de toute cette partie du pays en général." Vous terminiez en disant : "Il ne me reste plus, mon cher monsieur, qu'à vous prier de faire comme toujours tout en votre pouvoir " pour favoriser nos colons."

Dans sa lettre du 12 juillet au sujet du can- didat proposé par les chefs de sa paroisse, M. Pelletier parle de ses bonnes intentions, des ser- vices rendus, du bien déjà fait. Aujourd'hui deux de ces chefs qui ont vu la patrie, la chrétienne idée de ne faire cette suggestion sont traités d'impies, de voltairiens.

En regard des compliments que m'adressait M. le curé d'Hébertville il serait curieux de placer les injures que vers la fin d'avril ou dans le commencement de mai il adressa sur mon compte au Rév. M. C. qui les transmettait à son tour à un ministre à Ottawa.

M. Pelletier sait bien qu'il m'a injurié du haut de la chaire le second dimanche qui a précédé la votation ; qu'après avoir promis à plusieurs de ses paroissiens de se rétracter, il ne l'a pas fait.

"Choisissez un nègre si cela vous plaît, à ré- pété a satié M. Pelletier dans ses allocutions pastorales au sujet de l'élection, pour moi la chose m'est indifférente." Le candidat catho- lique avait seul l'avantage d'entendre cette dé- licate comparaison, cet étrange parallèle fait par un prêtre du haut de la chaire évangéli- que.

L'ordre le plus parfait a régné dans la pa- roisse d'Hébertville le jour de la votation, assure M. Pelletier. Il sait pourtant bien que non nombre de partisans de M. Price se sont battus entre eux à une petite distance de son presbytère, et que les désordres qui ont eu lieu à la suite de l'élection ont eu pour auteurs ses amis, les partisans de M. Price.

M. P. considère comme une injure qu'on lui rappelle qu'il a été le directeur et le supérieur du collège Ste. Anne. Ce souvenir en effet doit lui être amer : car c'est sans doute pour se soustraire aux regards de ceux qui aujourd'hui réparent, en se privant peut-être du nécessaire, les fautes de son administration, qu'il a pris le parti, lui ancien prêtre du diocèse, de se réfu- gier dans l'une des paroisses de l'intérieur du Saguenay.

Mr. Pelletier espérait probablement adoucir les peines de l'exil en promulguant dans le Comité de Chicoutimi la fameuse doctrine politico-religieuse de Rouges et de Bleus, doctrine inconnue dans ce comté jusqu'au moment de la dernière élection.

Il a été montré dans la paroisse d'Hébert- ville ce qu'il a été au collège et dans la pa- roisse de Sainte Anne, pour me servir d'un ex- pression adoucie, un homme politique pas- sionné, l'ami et l'instrument de M. Chapais. Dès l'hiver dernier se disant l'Echo du Sague- nay, il avait fait les électeurs qu'ils auraient un bon choix à faire pour les représenter en par- lant, qu'il fallait réparer le passé, que leur mem- bre pouvait être à une grande nuisance ou à une grande utilité pour le Saguenay ou tout est à faire depuis les désastres qu'ils ont essuyés. "C'est une chose bien importante que le choix des hommes dans une localité où il y a beaucoup à faire. Comme ami dévoué et désintéressé je me permets d'attirer leur attention sur ce point."

Ce même ami dévoué leur disait cependant du haut de la chaire : "Choisissez un nègre, cela m'est indifférent." Un peu plus tard, la lettre de M. Racine en main il ajoutait, "On a dit (bien que personne ne l'ait dit ail- leurs qu'à Québec) que c'était un péché mortel de voter pour Mr. Price : eh bien mon supérieur M. le Grand Vicar me charge de vous dire qu'il n'y a pas de péché ;" et les commentaires, m'ont assuré, n'ont pas fait défaut.

Le curé d'Hébertville a beau dire et beau faire et dans la Chaire et en dehors, il ne reu- sira pas plus ici qu'à Sainte Anne à faire croire que ceux qui ne partagent pas toutes les opi- nions politiques de MM. Cartier, Langevin et Chapais sont de mauvais catholiques, que les deux chefs de sa paroisse qu'il a traités d'im- pies, de voltairiens, sont des hommes irréligieux, ni que je suis un hypocrite, un ho- me volent détruire l'autorité du prêtre.

M. le curé d'Hébertville est fort prodigue de compliments et très gracieux dans ses expres- sions. Le saint archevêque Ballarçon en a su que chose lorsqu'il fut question pour M. Pelletier de laisser le collège de St. Anne. Lui qui m'accuse de vouloir détruire l'autorité du prêtre, se rappelle-t-il comment, dans une lon- gue lettre, il traitait l'autorité de son Arche- vêque ?

Mais c'est le Supérieur de M. Pelletier qui a défendu mon caractère contre ses attaques injurieuses. Sur un rapport qu'il m'a fait un ami de Charlevoix avait transmis à M. le G. V. Racine, celui-ci s'est empressé de me faire par- venir la lettre suivante.

Chicoutimi, 4 août 1872.  
P. A. Tremblay Ecuyer  
Ma'baie,

Cher Ami,  
Je suis tout à fait surpris d'entendre dire que certain prêtre ose mettre en doute la fidélité à remplir les devoirs de Chrétien et de bon Ca- tholique. Moi, ton curé, et de plus ton ami, depuis plus de 25 ans, je dois te connaître, et fort de cette connaissance je puis donc certifier la vérité en disant que tu n'as jamais voulu à aucun de tes devoirs religieux ; plus que cela,

que tu as toujours donné l'exemple partout où tu es passé. Il serait à désirer que tous les pa- roissiens du curé qui veut te faire passer pour un impie ne fussent pas plus répréhensibles que toi. Employer la calomnie la plus noire pour miner la réputation d'un très bon chrétien est une conduite indigne d'un homme d'honneur. Fais de cette lettre l'usage que tu voudras.  
Ton ami

Signé D. Racine Ptre.  
Je dirai de plus à M. Pelletier que les arti- cles dans lesquels son nom a été mentionné ont reçu la sanction d'une autorité religieuse extrêmement respectable, sanction qui me laisse dans une sécurité de conscience parfaite. Tout ce que Mr. le Curé d'Hébertville pou- vait se permettre en faveur de M. Price et contre M. Gagné, c'était d'observer la neutralité, telle que recommandée d'une manière générale par ses Supérieurs, les père du Concile.

Personne ne sait mieux que M. Pelletier pourquoi je n'ai pas partagé la chrétienne idée, pour me servir de sa propre expression, des chefs de sa paroisse. J'ai eu une idée beaucoup plus chrétienne en acceptant le choix fait et ap- prouvé par la majorité des électeurs du comté de Chicoutimi, rejeté malheureusement par les employés du chantier des Escoumains. Mon opinion en faveur de mon estimable ami le Docteur Lacombe n'était pas moins chrétien- ne ; si M. Pelletier qui la connaît ait eu voulu la partager, le Docteur aurait très probable- ment accepté la candidature qui lui était of- ferte.

Mais M. Lacombe pouvait aussi lui être un homme insaisissable. Le Comité de Chicoutimi où tout est à faire, n'étant pas un comté indépendant, avait besoin d'un député dépendant, capable au besoin de sa- crifier ses opinions, ses convictions les plus sincères, et voilà pourquoi on disait aux électeurs : Votez pour un homme qui supportera le gouver- nement, si vous voulez avoir de l'argent.

Mais si le gouvernement actuel tombe, que faire ? eh bien ! il faudra supporter celui qui le remplacera, moi disant à moi-même le disciple de M. Pelletier. Pour satisfaire ses amis M. Price sera donc obligé de renier le programme qu'il a fait im- primer et distribuer dans tout le comté. M. Pelletier pourra alors répéter ce qu'il me disait dans sa lettre du 30 avril dernier en parlant de la corruption ministérielle : "Avec nos gou- vernements tels que constitués, c'est un mal " presque nécessaire, on peut dire. "A chacun " de leur faciliter les moyens d'activer et d'ou- vrir les voies les plus faciles et les plus larges " pour faire arriver aux localités qui ont le plus " besoin de protection les secours qu'il leur " faut. Dans bien des cas on peut se contenter " de cette politique-là sans rien compromet- " tre."

Je laisse le public juger une pareille doctrine politique. Après cela que les Evêques publient des mandements et que les curés fassent des sermons pour empêcher la corruption ; y a-t-il une différence entre vendre sa voix au gouver- nement ou la vendre à un candidat ? Nonobstant ces dangereux moyens de per- suasion parmi une population éprouvée par deux terribles désastres consécutifs, le bon sens des habitants d'Hébertville s'est manifesté d'une manière éclatante en donnant à M. Ga- gné la belle majorité de 34 voix.

Bien que l'article du Courrier ne soit pas signé, je ne vois pas que M. le curé d'Hébert- ville puisse en nier la paternité. Le rédacteur dans tout les cas ne pourra en accepter que la forme, et bien certainement il n'aura pas raison de s'en glorifier.

Je suis,  
M. le Rédacteur,  
Votre obéissant serviteur,  
P. A. TREMBLAY.  
Chicoutimi, 9 octobre 1872.

**Télégraphie Générale.**  
Londres, 14 6. hs. a. m.  
Sir Roundell Palmer va être nommé demain comme conseiller privé.  
Genève, 14.  
Le Prince Napoléon est arrivé en cette ville. Il était escorté d'agents du gouvernement fran- çais.  
Madrid, 14.  
Les carlistes continuent d'agiter la Catalogne. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés dans cette province, et parmi eux plusieurs soldats en congé.

Pas d'autres nouvelles de Ferral. La capitale est tout à fait tranquille. Une dépêche de Ferral reçue hier soir à Madrid mande que les rebelles ont donné deux fois l'assaut hier à la frégate Asturias et qu'ils ont été constamment repoussés. Trois vais- seaux de guerre appartenant au gouvernement obstruent l'entrée du port de Ferral ; il est conséquemment impossible aux navires cap- turés par les rebelles de sortir de là. L'anar- chie règne parmi les insurgés et l'on croit que l'insurrection sera anéantie par la première attaque des troupes du gouvernement.

Le maréchal Bregna, capitaine général de la province de Cerrusa, est arrivé à Ferral à la tête d'un détachement de troupes royales. Les rebelles continuent de se concentrer dans l'arsenal. 1,500 insurgés qui avaient laissé Ferral pour Jubis ont rencontré le général Bregna qui les a forcés de rebrousser chemin.  
Berlin, 14.  
Il paraît que Bismark est gravement indis- posé et qu'il est obligé de prendre un congé de trois mois.  
New-York, 14.  
Une dépêche de Washington au Times mande que l'on a offert le fauteuil éditorial de la Tri- bute au vice président Colfax.  
Une dépêche de Belfast, Irlande, nous infor- me que les rues d'Argent d'émigrants lorrains et alsaciens pour l'Amérique.

Le choléra fait des ravages considérables dans les grandes villes de la Pologne et des milliers de personnes ont déjà succombé à la terrible maladie.  
Matamoros, 14.  
Dimanche a eu lieu l'élection du président. Lerdo de Tejada a été élu sans opposition.

**FAITS DIVERS.**  
POUR LE SAGUENAY.—Le vapeur *Clyde*, Capt. Lecours, laissera le quai St. André demain matin à 7 heures a. m., pour Chicoutimi, en arrêtant à la Baie St. Paul, à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha! Ha!  
ANNIVERSAIRE.—Hier, c'était le sixième anni- versaire de l'incendie de St. Roch et St. Sau- veur en 1866.  
LA SAISON.—Hier il est tombé beaucoup de neige sur les Laurentides. Il en est tombé

aussi considérablement dans certains endroits du bas du fleuve.  
TABLEAUX DE LA GUERRE FRANCO ALLEMANDE.—SIEGE DE PARIS. ATROCITÉS DES LA COMMUNE.— Ces magnifiques tableaux, qui seront bientôt la propriété de MM. Maugard et Bourdais, sont attendus par eux, avec la plus grande impa- tience. Une lettre des fabricants, à Paris, re- que ce matin, n'annonce aux futurs propriétaires, que l'envoi ne pourra se faire que le 20 courant ; ce qui recule l'arrivée ici, aux lieux jours de novembre. Un merveilleux système nouveau d'é- clairage et d'installation, donnant des images de 6 verges carrées, nous promet une exhibition de la guerre de 1870, et de ses terribles suites, d'un prestige saisissant, et d'un intérêt im- mense.

C'est Québec, qui aura la primauté de ce splendide spectacle en Amérique. Quelques panoramas, reproduisant les épisodes de la guerre, ont bien voyagé aux Etats Unis, l'an- née dernière, mais rien de ce qui a été fait jus- qu'à ce jour, n'approche des merveilleux effets des tableaux de la maison Secretan de Paris, les fournisseurs de MM. Maugard et Bourdais.

AVIS AU COMMERCE.—Nous appelons l'atten- tion du commerce sur l'annonce de MM. Bazin & Grenier, marchand-épiciers. Ils viennent de recevoir à leur magasin, an- cien poste de commerce de feu Wm. Poston, un assortiment d'épicerie qu'ils recommandent spécialement à l'attention des acheteurs. Les eaux-de-vie et les vins qu'ils ont en magasin, sont importés des plus célèbres fabri- ques et proviennent des meilleurs crus.

Leurs cigares portent les marques les plus appréciées par les consommateurs de cet ar- ticle. On fait les achats les plus rémunérateurs dans cette maison et les conditions sont des plus avantageuses. Voyez, si vous plaît, l'annonce.

LE FRU CHEZ MM. DION & DUBEAU.— Voici la liste des assurances de MM. Dion & Dubeau : Québec, \$6,000 ; Royal, \$1,000 ; London Cor- poration, \$2,000 ; Mercantile de l'Amérique du Nord, \$2,000. Total \$11,000.

LA TEMPÉRATURE, 14 octobre 1872.—Ecrire sur la température, c'est bien dur. En être réduit là, c'est assurément avoir implicitement, que la mine qui sert à soutenir l'édifice des faits divers, est épuisée. Eh bien, avouons donc em- plicitement que nous n'avons sous la main rien qui vaille à servir au lecteur. Allons y tou- jours, aussi gaiement que possible. La tempé- rature, hélas ! c'est un sujet bien désagréable en ce moment. Il faut être bien trempé pour ne pas peiner un peu. Cependant il faut bien s'y soumettre bon gré mal gré. Celui qui distribue ça et là le beau et le mauvais temps, sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Mais tout de même c'est décourageant que d'avoir une température comme celle qu'il fait depuis deux mois. On se couche au bruit de la pluie sur le toit ou dans les fenêtres ; on se lève, la pluie tombe toujours ; le jour, vous sortez un peu, il vous faut tous les ustensiles en usage pendant le mauvais temps ; la pluie n'a pas cessé ; les pardessus, les jambières, les chapeaux et les cirouffes en caoutchouc, et par-dessus tout cela le parapluie sont en honneur depuis deux semaines ; ils ont tellement servi qu'on est obligé de les renouveler, et le soir lorsque vous vous dépeuplez de votre armure, vous ne sentez plus que le croutchouc, autre inconvénient ma- tériel naturel de cette encaoutchouation permanente.

Les gens, surtout ceux que leurs affaires appellent constamment au dehors, se deman- dent avec toutes les marques du plus profond découragement, ce qui peut procurer au pays une tempête aussi prolongée et cherchent à expliquer par des calculs astronomiques ce phénomène pluvial. D'autres se rappellent qu'il est dit dans l'Evangile que l'air est peuplé de myriades de petits diabolins et croient que Pluton, en veine de s'amuser, a bien pu leur administrer un diurétiq.

On ne se rappelle plus maintenant quelle est la forme du soleil. D'aucuns en sont venus à la conclusion qu'elle est carrée. C'est probable. On peut tout supposer, il y a si longtemps qu'on n'a vu l'astre du jour, même à l'horizon, que la mémoire peut bien faire défaut à l'endroit de sa forme ainsi que de sa couleur.

Dans tous les cas, ces pluies excessives ont un bien mauvais effet sur les récoltes. Le grain germe, les patates se gâtent et les légumes en font autant. Juste au moment où l'on se re- jouissait en certains endroits de faire une excellente récolte, l'espérance est déçue. C'est une preuve ; il faut la supporter brave- ment ; comptons que le déluge cessera bientôt et que le soleil, nous faisant oublier ces quel- ques jours désagréables, permettra au cultiva- teur de sauver au moins un fragment de ce qui a coûté de si rudes labeurs.

15 octobre.  
Aujourd'hui le temps s'est modifié il y a bien des nuages, mais enfin le soleil se montre de temps à autre et est consolant ; mais les rues, les rues ; on frémirait que de les con- siderer de chez soi ; ce sont des espèces de lacs de boue noire ou grise qui envahit les trottoirs et surtout les passerelles, il faut voir les chevaux patauger dans ce liquide infecte et faire jaillir de chaque côté de la rue la boue qui vient retomber en perles et en goutte- lottes sur les paletots, les chapeaux et les pantalons. Il est impossible de sortir sans revenir dans l'état la plus malpropre que l'on puisse imaginer. Nous promettons un abon- nement d'un an gratis à toute personne qui par- tant de St. Roch, passant par les rues St. Pierre et St. Paul, arrivera à notre bureau sans avoir été gratifié deux ou trois fois des perles ou gouttelettes dont nous parlons ci-dessus.

TRAVAIL.—On nous écrit de St. Simon, le 8 octobre : Ariez vous la complaisance d'annoncer sur votre journal que M. Thomas Mercier a trouvé une chaloupe de bord sur le rivage, vis à vis les mureilles de St. Simon, et qu'il est prêt à la remettre au propriétaire, à la condition qu'il lui paie les frais de sauvetage. La chaloupe a beaucoup de dommages.

TRISTE.—Hier matin vers 3 heures, pendant la furieuse tempête de vent qu'il faisait, le Ca- pitaine Dickey, du remorqueur *Hero*, et M. Lachance, second à bord du même vapeur, voyant que le vapeur était entraîné à la dérive vers le *Montreal*, se rendirent au quai Crawford pour obtenir un remorqueur afin de tirer le *Hero* de cette position périlleuse. Ne pouvant avoir un remorqueur ils revinrent à leur vapeur. En prenant le passage public près du quai Connolly, M. Lachance qui marchait devant fit un faux pas et tomba du quai dans le fleuve en s'écriant : Oh ! Mon Dieu ! Le ca- pitaine Dickey tomba immédiatement derrière lui. Dans sa chute M. Lachance heurta une

chaloupe. Etourdi probablement par le choc, il disparut sous l'eau pour ne plus reparaitre. Le capitaine Dickey, plus heureux que son compagnon, réussit à se maintenir à tête hors de l'eau et trois quarts d'heure après ses cris furent entendus de l'ingénieur du *Fredy* qui accourut, lui jeta une corde et parvint à le tirer à terre.

Il était temps. Infortuné capitaine sentait ses forces l'abandonner. Le cadavre du malheureux Lachance a été retrouvé trois heures après au même endroit où il était tombé. A l'enquête, le jury dans son verdict a fortement blâmé la Corporation de ne pas mettre de roverêbre dans l'endroit où l'accident est arrivé. S'il y eut une ou mi- nière, on n'aurait pas aujourd'hui à enregistrer un événement aussi triste.

Le défunt n'était âgé que de 20 ans et était fils du Dr. Lachance de St. Jean, Ile d'Or- léans.

COUR DE POLICE.—Présidence du Juge Dou- cet.  
Un matelot du navire *Marquis of Bute*, pour refus d'obéir à un ordre légitime, est condamné à 4 semaines de prison.

Dans les causes de Mathilda Darbyson, contre Joseph Darbyson, et de ce dernier contre Mathilda Darbyson, pour assaut et batterie, Joseph Darbyson est condamné dans la première, à une pénalité de 20 centes et aux frais ou à 2 jours de prison, et dans la dernière cause, la plainte est renvoyée avec frais contre Joseph.

COUR DE RECORDER.—Présidence de l'évêquin Norris et du conseiller Melloux.  
James McCorkill qui n'a pas placé de lumière sur des obstacles qui embarrassent la circu- lation devant sa demeure, donne la preuve du contraire. Acquitté.

Deux causes pour collisions sont entendues. Jugement est rendu dans une.  
Margaret Lawlor plaide non coupable d'avoir été une pierre dans la rue. Preuve à jeudi.

**Bulletin Maritime.**  
—Le nouveau steamer de la maille cana- dienne, le *Polyesian*, Capt. R. Brown, parti de Liverpool le 6 octobre, est arrivé le 4, est arrivé dans le port à 7 h 45 p.m. hier avec les mailles 76 passagers de cabine, 44 de ses sœurs, 337 d'entrepreneur, et un changement général pour Québec et Montréal. Le capitaine rapporte qu'il a vu les navires suivants : le 10 octobre le steamer *St. Andrew*, par 55°04' latitude, 40°10' longitude ouest, allant du côté de l'est ; le *Nestorian* suivant la même course par 55°03' 40°12' longitude ; le 12, le steamer *Thomas*, do, en vue du Cap Normand ; la *batte Alice*, Québec, allant du côté de l'est, en vue de Pointe Amour ; le 13, le *Sarmatian* voguant du côté de l'est, vis-à-vis la Rivière aux Renards ; le 14, la barque *Lake Consiance*, à l'ancre aux Piliers et à destination de Québec ; le steamer *Chesapeake* do ; le 15, le navire *Indian Queen*, dans la même position ; le navire *Glennier* descendant à l'île aux Grues.

M. J. B. Bernier, pilote du steamer, rap- porte qu'il a vu une barque aux Piliers et un navire au dessous de l'île aux Grues, qui re- montaient.

Le *Polyesian* a fait en 12 heures la dis- tance entre la Pointe-aux-Pères et Québec, après avoir été retardé une heure par la brume. C'est l'un des plus puissants steamers qui aient été construits à Greenock et qui appartiennent à la compagnie de Montréal. Il a 30 pieds de plus que le *Sarmatian*. Voici ses dimensions : 40'3" de la cale 35 ; 42'3" de la cale ; 16'3" de hauteur, 4,277 tonneaux. Il peut recevoir 120 passagers de cabine et 1,200 d'entrepont. Il est muni de deux moteurs de 650 chevaux.

Le capitaine Antonio Garcia Ipolito est ar- rivé hier à Québec avec la nouvelle que la bar- que *Alfredo*, parti d'Oporto le 18 août avec une cargaison de vins, de bouchons de liège et de sel, a été jetée à la côte St. Valier pendant la bourrasque de dimanche soir ; qu'elle était veuve de son gouvernail et que le pont était ouvert. Le capitaine Dick et M. George Davis sont partis ce matin pour faire une inspection de la barque, et des barges ont été expédiées à l'endroit du naufrage pour sauver la cargaison.

La barque *Eliza Alice* est revenue de Mon- réal dimanche soir à la remorque du *Conque- vor* No. 2.  
—Le navire *Illustrius*, Capt. Boag, parti de Liverpool le 6 septembre, est arrivé dans le port dimanche à la remorque du *Flora*.  
—Le navire *Samarang*, Capt. Davidson, et trois goélettes sont partis dimanche soir pour Montréal à la remorque du *Ranger*.  
—La barque *John Bull*, Capt. Harris, venant de Montréal, est arrivée samedi soir dans le port à la remorque du *Hero*.  
—La barque *Cupid* est revenue dimanche après-midi de Montréal à la remorque du *Lord Elgin*.

—Les barques *Margerton*, Capt. McKinlay, partie de Greenock le 5 septembre, et *Go- swena*, Capt. Campbell, partie de Swansea le 3 septembre, sont entrées dans le port di- manche matin à la remorque du vapeur *An- glesca*.  
Les brigantins *Crocodile*, *Kitty Clyde* et *Escort* sont partis pour Montréal hier midi pour Montréal.

Pointe-aux-Pères, 14 octobre, This, p. m.— Temps nuageux et doux, léger vent du nord ouest ; le vapeur *Beaver* remonta à 1 heure cette après-midi.  
L'Îlet, 14 octobre, This, p. m.— Temps nuageux, légère brise du sud ouest ; le *Polyesian* remonta à 4. 20 h. p. m. ; un steamer est à l'ancre ; un navire remonta cette après- midi.

Rivière-du-Loup, 14 octobre, This, p. m.— Temps nuageux ; léger vent du nord est ; un remorqueur est au quai ; brume toute la jour- née sur le fleuve.  
AVIS AUX MARINS.—Avis est par le présent donné que les phrases suivantes ont été érigées par le gouvernement canadien, dans la Nouvelle Ecosse, à savoir :  
1. Sur l'île Negro, dans le comté de Shel- borne, par 45° 30' 54" latitude nord, 65° 5' 30" longitude ouest. La lumière est rouge et tournante ; elle est à jets rouges et blancs alternant toutes les minutes. Sa hauteur est de 48 pieds au dessus du niveau de la marée haute, et en temps clair elle peut être vue à une distance de 12 milles. La tour est en bois et carrée ; elle a 29 pieds de haut et est peinte en blanc. L'appareil lumineux est stoptique. Elle sert à guider les navires en dedans et au delors de la Rivière Clyde ou du Havre Negro. Elle a brillé pour la première fois le 6 sep- tembre.

2. Sur l'île Carter, dans le comté de Rugged Island dans le comté de Shelborne, par 45° 42' 13" latitude nord, 65° 5' 59" longitude ouest. La lumière est rouge et fixe ; elle est à 66 pieds au dessus du niveau de la marée haute et en temps clair peut être vue à 11 milles. La tour est en bois et carrée ; elle mesure 29 pieds de haut et est peinte en blanc. L'appareil lumi- neux est catoptrique. Elle a brillé pour la première fois le 10 septembre.

La consommation, la bronchite, la dyspepsie, la faiblesse et l'irégularité des battements du cœur, et nombre d'autres maladies sont attribués à l'usage du système nerveux. A raison de son effet merveilleux sur ce système, le Sirop d'Hypophosphite Composé de Felloy peut être prescrit dans ces cas-là.

**Annances Nouvelles.**  
Demande.—Jacques Marcotte.  
On commerce.—Ed. Giroux & Frère.  
Eau-de-Vie.—Bazin & Grenier.  
Cigares.—do  
Curaçao.—do  
Sirops.—do  
Champagne.—do  
Tapis et Pielats.—Glover, Fry & Cie.  
A vendre.—J. & W. Reid.  
Craie.—do  
Etouppe.—do  
Vente à l'encan.—Oct. Lemieux & Cie.

**Revue Financière et Commerciale.**  
Québec, 15 octobre 1872.  
Montant perçu à la douane de Québec, le 14 du courant, dans le Port de Québec, \$2,339.68

**MARCHÉ MONÉTIÉRE.**  
New-York, 2h. p. m., 15 octobre 1872  
Or 112.  
Exchange sterling 108 ;  
Goldbacks 87 1/2.  
E. C. BARROW, Courtier,  
Vis-à-vis le Bureau de Poste.

**MARCHÉ DE NEW-YORK.**  
14 octobre  
Coton 194c.  
Fleur, de 5c à 10c plus bas ; recettes 17,000 qrs ; ventes, 10,000 qrs, de 6.00 à 6.45 pour sup- de l'Etat, de l'Ouest ; de 7.00 à 7.90 pour com- mune de choix extra, de l'Etat ; 7.10 à 8.40 pour celle de choix extra fine.  
Fleur de seigle, de 4.50 à 5.40.  
Blé, plus ferme ; recettes, 173,000 minots, ventes 7,000 à \$1.47 à 1.55 pour blé du printemps, No. 2, en magasin ; de \$1.61 à \$1.64 pour No. 1 do ; de \$1.68 à \$1.65 pour blé rouge de l'Ouest, de l'Ouest ; \$1.68 à \$1.75, pour blé jaune de l'Ouest ; de \$1.70 à \$2.00, pour blé blanc de l'Ouest.  
Seigle, ferme, recettes, 170,000 minots ; ven- tes, 74,000 minots, de 62c à 63c pour le mélo de l'Ouest, arrivé par bateaux à vapeur, et 64c à 64 1/2 pour le blé navire.  
Orges, ferme plus ferme ; recettes, 28,000 mi- nots ; ventes, 57,000 minots, de 42 à 43 ct. pour l'avoine de l'Ouest en magasin, et 45 à 46c pour la blanche de l'Ohio.  
Lard, ferme plus ferme, de \$14.25 à \$14.30 pour le mou nouveau.  
Saïndoux, de 8 1/2 à 8 3/4 pour le steam rendered et 9c pour le kettle rendered.  
Beurre, de 24 à 25 ct.  
Fromage, de 11 à 14 ct.  
Friture cru, 13c ; raffiné, 26c.

**IMPORTATIONS.**  
14 octobre  
Par la goélette Marie Catherine, Poulin, de Ca- raquet—158 pierres à moulages à Chic et Beau- dé.—Reste de la cargaison pour Montréal.  
Par le vapeur Polynesian, Brown, de Liverpool —caisses, 4 balles à McCa' ; Shalby & Co., 1 boîte de l'huile d'acétate à J. Ross & Co. 2 balles couvertes à F. E. Hamel. 3 caisses, 6 balles à J. Hamel & Frères. 5 balles, 5 caisses à Thibaudau, Thomas & Co. 3 balles tapis, 1 caisse marchan- dises à Glover, Fry & Co. 1 caisse à Wm. McMillan. 3 balles, 4 caisses à P. Garnier & Frère. 4 caisses à O'Donohy & Co. 1 caisse à O. Bresse. 3 caisses, 1 balle à C. T. Co' & Co. 2 caisses à Simons & Foulis. 2 caisses à R. Morgan. 4 caisses, 11 balles à Bonchard, Lortie & Co. 6 caisses à Lé- gar & Rivier. 2 caisses planos à E. Laibe & Co. 1 boîte à O. Murphy. 1 do à Glover, Fry & Co. 1 do à Narcisse Turcotte.—Reste de la cargaison pour Montréal.  
Par le Grand-Tronc.—1 caisse à J. & W. Reid. 2 pianos à S. Sichel & Co. 3 boîtes marchandises à F. O. Vallier.  
Par vapeur de Montréal.—Par vapeur Montréal, Neilson, de Montréal—10 boucans de sucre à J. Whitehead.

**RAPPORT MARITIME**  
ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC.  
14 octobre  
Navire *Mangeon*, M'Kinlay, Greenock, 5 Septem- bre, à Gilmore & Co, charbon.  
—Illustrius, Boag, Liverpool, 6 Sept. A. F. A Knight, lest.  
—Lotus, Harris, Greenock, 31 Août, H. Fry, charbon.  
—John Harbour, Ivey, Liverpool, 1 Sept., DeWolf & Powell, café.  
—Mamelon, Crawford, Sunderland, 30 Août, R. R. Dobbell & Co, lest.  
—Baquet, Triton, James, Swansea, 29 Août, J. Shar- pleys, fils & Co, lest.  
—Thomas Les, Salkeld, Maryport, 2 Sept., Con- thurst & Macphie, fer en saumon.  
—Charlotte Harrison, Jenkins, Ilanelly, —Sept. Dinning & Webster, lest.  
—Rosina, Davies, Swansea, 3 Septembre, C. W. Wilson, lest.  
—Hercules, Nielsen, Londres, 17 Août, R. R. Dobbell & Co, lest.  
—Alexandra, McKenzie, Swansea, 4 Sept., C. Poston, charbon.

Goélette *Mary Catherine*, Poulin, Caraquet, Chi- nic & Beaudet, pierres à moulage.  
—Amélia, Cormier, Pointe des Esquimaux, Chas. Jones, poisson et huile.  
—Joncas, poisson et huile.  
—Dolphin, Richard, Îles Magdeleine, maitre, poisson et huile.  
—Océan, Bride, Gisson, Pointe des Esquimaux, Chas. Jones, poisson et huile.  
—Vénilla, Coyle, Pointe des Esquimaux, maitre, poisson et huile.  
—Iberville, Bondreau, Pointe des Esquimaux, C. Jones, matériaux endommagés.  
—Siz of the Sea, Lizotte, Île Caribou, J. B. Car- rier, matériaux endommagés.  
—Marquis of Bute, Vowden, Cardiff, 27 Août  
Lochiel, Andrews, Aberdeen, 7 Sept.  
Euclid, Anderson, Ardrossan, 14 Septembre, pour Montréal.

—McKenzie, Londres, 21 Août, pour Mtl W. D. Hennessy, Hennessy, Goffe, Canso, 2 Oct., pour Montréal.  
SS. Polynesian, Brown, Liverpool, 3 Oct., Allans, Rae & Co, 456 passager et cargaison gé- nérale pour Québec et Montréal.

**ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.**  
Québec, 15 octobre 1872.  
Goélette Marie Sarah, Bergeron, bois.  
—Capricieuse, Lafrance, madriers.  
—Providence, Raymond, bois.  
—Alma Marie, Lagassé, bois.  
Barge Sidney, Brown, lest.

**Décès.**  
A Bonhomme, le 4 courant, après une courte maladie, Joseph Delphin Richard, architecte, natif du Cap St. Ignace, P. Q., Canada. Il résidait aux Îles depuis sept années. Il repose près de la tombe de son vénérable père. Il laisse une femme et 4 enfants inconsolables.

**Annances Nouvelles.**  
**DEMANDES.**  
ON a besoin de DEUX BONS MOULEURS pour une Fonderie de Poëles.  
S'adresser à JACQUES MARCOTTE, Fondeur, Rue St. Joseph, St. Roch.  
Québec, 15 octobre 1872—87

**Annances Nouvelles.**  
**VENTE A L'ENCAN,**  
PAR OCT. LEMIEUX & CIE.  
**JEUDI, le 17 OCTOBRE 1872,**  
A notre salle d'encan, Rue et Fau- bourg St. Jean.

DAR encan sera vendu JEUDI, le 17 OCTOBRE, à notre salle, Rue et Faubourg St. Jean, un grand assortiment de Meubles de Ménage qui sera vendu sans réserve, consistant en : Sofa, Tapis de Tapissérie, Tapis en Lainne, Table à Dîner, Sideboard, Chaises en Canne, Chaises en Bois, Canapé, Grande Garde-Robe, Couchette en Silex, Couchette double et simple, Commode, Bureau, Lavabains, Table de Chambre à Coucher, Poêle de Passage, Poêle de Cuisine, etc., etc.

— AUBRI—  
Un petit Piano pour école, un Harmonium en très bon ordre et une grande quantité de différents articles qui tous seront vendus sans réserve. Les effets seront visible Mercredi, de 2 heures à 10 heures du soir.  
La vente commencera à 14 heure précise.  
OCT. LEMIEUX & CIE.  
E. & C.  
Québec, 15 octobre 1872.



VENANT D'ÊTRE RECU, PAR LE GRAND-TRONC. 70 DEMI-BOITES de Thé Congo Extra Fin à Dîner.

Jarres à Fruit à Bouchon Fixe et Hermétique. 100 Douzaines de Coupes à Gelées à Convercle Fixe et Hermétique.

AVIS IMPORTANT AUX MESSIEURS DU CLERGE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé des villes et des campagnes qu'il vient de recevoir directement de France et d'Espagne un assortiment considérable de Vins de messe tels que Vin de Saut-rne, Vin de Sicile, Vin de Bourgogne, Vin de Colli, etc.

J. D. LAWLOR, Manufacturier de MACHINES A COUDRE, SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

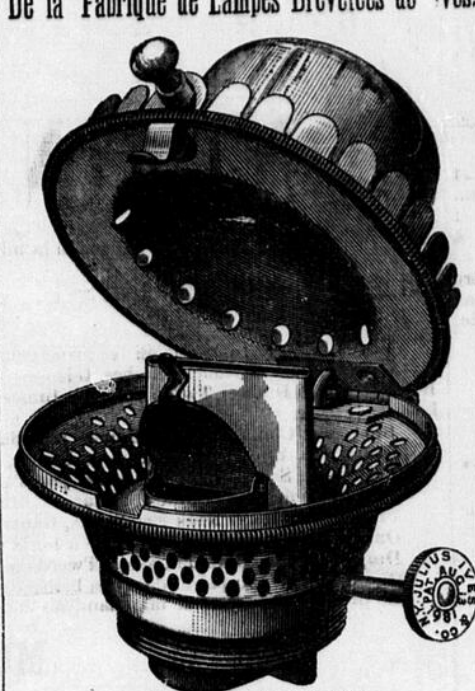
Heureux St. Joseph, Montréal, 5 A. 1871. Monsieur—Dans des occasions précédentes, nous avons eu l'honneur de vous adresser une Machine à Coudre de Wheeler & Wilson.

Tableau l'heure indiquant du départ des Malle.

Table with columns: Dns, MALLE, Ora. Rows include destinations like Ottawa, Québec, and various mail services.

CORPORATION DE QUÉBEC. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 28 septembre 1872.

AVIS PUBLIC EST par le présent donné que la Corporation de la Cité de Québec fera application à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, pour la passation d'un acte pour reformer les divers actes relatifs à la Cité de Québec.



VENANT D'ÊTRE RECU: Un assortiment complet de Lampes à Salon, Salle à Manger, Bibliothèque, Salles, Bureaux et Couloirs.

CONDURANGO. LAFOND & VERNIER, 57, Rue St. Jean, Québec.

NOUS sommes les seuls agents du célèbre remède CONDURANGO, contre le Cancer, la Syphilis et contre toutes les affections du sang.

CONDURANGO. LAFOND & VERNIER, 57, Rue St. Jean, Québec.

NOUS sommes les seuls agents du célèbre remède CONDURANGO, contre le Cancer, la Syphilis et contre toutes les affections du sang.

CORPORATION DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 33 Vict. Chap. 46, tel qu'amendé par l'acte 24 Vict. Chap. 35, la nomination des candidats pour l'office d'un échevin pour le Quartier Montcalm dans la Cité de Québec, devra être faite par le Bureau de la Cité de Québec.

PORCELAINE DE SEVRES.

VENANT D'ÊTRE RECU: Services à Dîner, Dessert, Café, Toilette, Chambre à Coucher, Coupes à Barbe et autres.

Le Sirop Pectoral du Dr. Globenski.

Ce SIROP a déjà fait de cures si merveilleuses que, dès son début, sa réputation a été telle qu'il a été importé en France, en Angleterre, en Belgique, etc.

Le Sirop Pectoral du Dr. Globenski.

Ce SIROP a déjà fait de cures si merveilleuses que, dès son début, sa réputation a été telle qu'il a été importé en France, en Angleterre, en Belgique, etc.

Pastilles du Dr. Gauvreau POUR LA TOUX.

J'AI le plaisir d'annoncer au public un nouveau remède qui est destiné à avoir une circulation immense si j'en juge d'après les nombreuses lettres que j'ai reçues depuis un peu plus d'un an.

VERRERIES.

Patrons enjolivés, simple, unis, Carafes, Carafons, Vases à Clairet, Aiguières, Goblets, Verres à Pan, à Champagne, à Xérés, à Oporto, à Clairet, Flacons à Eau, Vases et Bols à usage.

LIVRES D'ÉCOLE

THE First Reader, en deux parties. Ce livre est soigneusement illustré pour l'usage des écoles anglaises.

LIVRES D'ÉCOLE

THE First Reader, en deux parties. Ce livre est soigneusement illustré pour l'usage des écoles anglaises.

DEPOT OF FASHION

Innovation d'un Nouveau Système dans le Commerce des Tailleurs. Abolition de l'Ancien Système de Crêdit.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros.

En grande variété. Sujets choisis, Mythologiques, Artistiques et Historiques.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros.

En grande variété. Sujets choisis, Mythologiques, Artistiques et Historiques.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros.

En grande variété. Sujets choisis, Mythologiques, Artistiques et Historiques.

MOULANGES.

Moulanges à Blé et à Avoine. Moulages de 41 leds de diamètre. Une magnifique paire de Moulanges à Ecaler l'Avoine de 41 leds de diamètre.

500 Caisse d'Huile "Silver Star."

Huile Supérieure emballée en quantité variant jusqu'à 10 gallons expressément pour le chargement de navires et l'usage des familles.

TRAJET ARRÉGÉ VIA LE CHEMIN DE FER DES RIVIÈRES CONNECTICUT ET PASSUMPSIC

La plus courte et la plus charmante route à N. WPORT, Vt. St. JOHNSBURY, Vt. PLYMOUTH, N. H. CONCORD, H. H. NASHUA, N. H. MAKESHTEB, N. H. BELLINGHAM, Vt. LOWELL, Mass. PITTSBURG, Mass. HARTFORD, Conn. PROVIDENCE, R. H. FALL RIVER. BOSTON. NEW YORK. PHILADELPHIA. BALTIMORE. WASHINGTON.

TRAJET ARRÉGÉ VIA LE CHEMIN DE FER DES RIVIÈRES CONNECTICUT ET PASSUMPSIC

La plus courte et la plus charmante route à N. WPORT, Vt. St. JOHNSBURY, Vt. PLYMOUTH, N. H. CONCORD, H. H. NASHUA, N. H. MAKESHTEB, N. H. BELLINGHAM, Vt. LOWELL, Mass. PITTSBURG, Mass. HARTFORD, Conn. PROVIDENCE, R. H. FALL RIVER. BOSTON. NEW YORK. PHILADELPHIA. BALTIMORE. WASHINGTON.

PIERRE A MOULANGES

Moulanges à Blé et à Avoine. Moulages de 41 leds de diamètre.

REMEDES

DR. J. A. CREVIER. GRANDES DECOUVERTES!!! L'ANTICHOLERIQUE. Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dysenterie, etc.

REMEDES

DR. J. A. CREVIER. GRANDES DECOUVERTES!!! L'ANTICHOLERIQUE. Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dysenterie, etc.

REMEDES

DR. J. A. CREVIER. GRANDES DECOUVERTES!!! L'ANTICHOLERIQUE. Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dysenterie, etc.